



# La lettre de Sapois



N° 07

Sapois, le 03 décembre 2014

## ► Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **Vendredi 5 décembre à 20 heures**, en mairie.

A l'ordre du jour : Renouvellement bail GAEC de la Planesse - Création groupement d'achat signatures Electroniques - Dotations dictionnaires et maisons fleuries - Décision modificative N° 01 - Commune et Service de l'Eau - Mise à jour tarifs Eau et Assainissement - Remboursement frais kilométriques pour formation – Mise à jour tarifs Salle Polyvalente.

## ► Recensement de la population :

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Deux agents recenseurs sont nécessaires pour effectuer la collecte. Les personnes intéressées par cet emploi peuvent dès à présent se faire connaître en mairie.

## ► Le Houx, on peut le toucher mais qu'avec les yeux !

Le houx est une espèce protégée. En période de Noël, ce végétal ne peut faire l'objet de cueillettes qu'à usage personnel et dans des quantités restreintes. Merci de ne pas abîmer les troncs et de limiter vos besoins à la décoration de la table de Noël.

## ► Inscription sur liste électorale :

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en mairie jusqu'au **31 décembre**. Les personnes concernées sont les personnes nouvellement domiciliées dans la commune. Il est rappelé que les inscriptions ne se font pas automatiquement ; un imprimé est à remplir en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes gens ayant eu 18 ans en 2014 seront inscrits d'office.

## ► Portage Lettre de Sapois :

La tournée de distribution a été quelque peu modifiée. Merci de nous communiquer vos éventuelles remarques.

## ► Elagage Haut du Tôt :

Suite à la série de coupures de courant sur le secteur du Haut du Tôt, la commune a fait couper les bois gênant la ligne EDF, de manière à éviter tous problèmes cet hiver.

## ► C.E.F. ALERTE AUX PARENTS !

Ce site est dangereux, dites à vos enfants que cette friche industrielle n'est pas un skate-park.

